

Lettre éditoriale n°40 octobre 2025

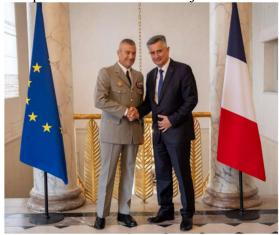
Sommaire:

- Nominations
- Echos de la cérémonie du 13 septembre 2025 aux Invalides
- Souvenir de Michel Vautrin (Promotion du 18 juin)

Nominations

Le général Thierry Burkhard, de la promotion de l'ESM « Cadets de la France Libre », ancien CEMA, vient d'être nommé par le Président de la République « Délégué national de l'Ordre de la Libération », en remplacement du général Christian Baptiste.

L'ASCFL remercie le général Baptiste des relations établies avec l'association ces dernières années et se réjouit de pouvoir poursuivre avec le général Burkhard les relations de proximité établies avec l'ASCFL lorsqu'il était chef d'Etat-Major des Armées.



Rappelons que 7 Cadets ont été faits Compagnons de la Libération par le général de Gaulle. Les prochaines lettres éditoriales reviendront sur le parcours de ces Compagnons anciens Cadets.

Echos de la cérémonie du 13 septembre 2025 aux Invalides (voir en annexe le discours du Président de l'ASCFL):

Notre association a souhaité renouveler en 2025, année du 80^{ème} anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945, la cérémonie aux

Invalides qui s'était tenue le 13 septembre 2021, pour le 80^{ème} anniversaire de la remise par le général de Gaulle de son fanion à l'Ecole militaire des Cadets de la France Libre le 13 septembre 1941 à Malvern en Grande-Bretagne.

Organisée avec l'accord du nouveau Gouverneur militaire de Paris, le général de corps d'armée Loïc Mizon, et en lien étroit avec la promotion de l'ESM « Cadets de la France Libre », la cérémonie s'est tenue au premier étage de la Cour d'honneur des Invalides, devant la stèle consacrée aux Cadets de la France Libre. Un grand merci aux organisateurs, le GCA (2S) Alexandre d'Andoque de Sériège, de la promotion CFL et administrateur de notre association, et à Hugues Lavoix, notre secrétaire général.



Un message a été adressé par le GCA (2S) Pierre Gillet, père système de la promotion CFL, présenté par Alexandre d'Andoque et Pierre Moulié s'est exprimé au nom de l'ASCFL. Une gerbe tricolore a été déposée aux pieds de la stèle par le GA (2S) Thierry Burkhard, le GCA (2S) Alexandre d'Andoque et Pierre Moulié présentée par deux sous-lieutenants du 1^{er} Bataillon de l'ESM. Sonnerie aux Morts et Marseillaise ont clos cette cérémonie émouvante et pleine de recueillement.

Un pot de l'amitié rassemblait ensuite la quarantaine de participants au restaurant « Le Vauban » à proximité immédiate des Invalides.





Lettre éditoriale n°40 octobre 2025

Etaient présents à la cérémonie : Christine Branchu (pour la Fondation Charles de Gaulle), Laurence Dinand (Fondation Leclerc et Maison de la 2ème DB), G. Durand (ASCFL), Joël de Lajudie (ASCFL), Sébastien Delayre (ASCFL), Claude JACIR (AFPSAS et ASCFL), Lucien Jugé (ASCFL et président de l'association « de Gaulle pour l'avenir »), Hugues Lavoix, (ASCFL), Annick Marbot (ASCFL), Marielle Mercier de Mauléon (ASCFL), Pierre et Brigitte Moulié (ASCFL), Stéphanie Prig d'Ondel (ASCFL), Douglas Tabet (ASCFL), Christophe Tanguy (ASCFL), Dominique Torres (ASCFL), Alain et Sophie Trébucq (ASCFL),

Pour la promotion CFL: général (2S) Eric Jeannequin, général (2S) Hugues de Roquemaurel, Eric Poret, général de corps d'armée (2S) Olivier Kim, général d'armée (2S) Thierry Burkhard, général d'armée (2S) Christophe Abad, général de corps d'armée (2S), Alexandre d'Andoque de Sériège

Qu'ils en soient tous et toutes remerciés, ainsi que les services du GMP qui ont organisé l'accueil et le déroulement de la cérémonie.



Souvenir du LCL Michel Vautrin, cadet de la Promotion du « 18 Juin » décédé il y a vingt-ans : encart du journal Le Figaro :

Membre de l'ASCFL, Marielle Mercier de Mauléon a fait paraître dans Le Figaro du 25 septembre 2025, à l'occasion du vingtième anniversaire du décès de son époux, un encart retraçant son riche parcours militaire d'ancien Cadet de la France Libre.

A la sortie de la promotion du « 18 juin », Michel Vautrin, comme de nombreux camarades avec son commandant compagnie le lieutenant Moulié, rejoint le BCRA. En 1945, il décide de rester dans l'Armée et fera carrière dans les unités parachutistes: notamment au 1er Bataillon étranger parachutistes, au 18^{ème} Régiment de chasseurs parachutistes, et au 3ème bataillon de parachutistes coloniaux. Titulaire de nombreuses décorations françaises étrangères (notamment officier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'ONM, croix de guerre 1939-1945 et croix de guerre des TOE, croix de la Valeur militaire, médaille de la Résistance ...), il était administrateur de la Maison de champagne Mercier, fondée par son arrière-grand-père Eugène Mercier.

Il était le fils du général Jean Vautrin, 1ère DFL, mort pour la France en 1943. Sa mère décédée en 1991, chevalier de la Légion d'Honneur, était médaillée de la Résistance. Son frère Bernard, sous-lieutenant, membre du réseau Gallia, est « mort pour la France » en 1944 dans sa 18ème année.

L'ASCFL assure Marielle de son affection dans le souvenir de Michel Vautrin.





Annexe à la Lettre éditoriale n°40 octobre 2025

Hommage du général de corps d'armée (2S) Pierre GILLET

Hommage du général de corps d'armée (2S) Pierre GILLET

La date du 13 septembre est très symbolique, puisqu'elle commémore la remise de son fanion à l'école des Cadets de la France Libre. Ce même fanion que notre promotion a honoré lors d'une émouvante cérémonie avec les anciens Cadets alors que nous étions au 1^{er} Bataillon de Saint-Cyr: c'était à Malvern en 1988.



1-La promo CFL à MALVERN le 14 mars 1988

Faut-il rappeler le symbole du fanion? Initialement suspendu à une lance, il servait de signe de ralliement. Par extrapolation, nous pouvons dire aujourd'hui qu'il symbolise un idéal commun. Celui des Cadets de la France Libre se trouve parfaitement résumé sur la plaque fixée sur ce mur des Invalides. « Ils furent parmi les plus généreux... » Comprenons qu'il s'agit avant tout de courage et de magnanimité. A choisir, ils ont pris la voie la plus exigeante et la plus droite. Quittant leur famille, malgré leur jeune âge, ils s'engagent par grandeur d'âme, prêts à affronter tous les dangers.



2 - Le fanion de l'école déposé à Coëtquidan

Inutile d'épiloguer: 57 d'entre eux sont morts pour la France. La plaque devant laquelle nous déposons une gerbe n'est qu'un morceau de marbre gravé d'une citation. Le fanion est déposé au musée du Souvenir de Saint-Cyr. Tout cela pour nous rappeler que toutes les œuvres humaines sont périssables sauf la parcelle d'amour que nous y avons mises, comme le disait en son temps Edith Stein, avant d'être assassinée dans un camp de concentration.

Merci donc aux Cadets de nous avoir transmis cette étincelle d'amour de la France qui perdure, et que nous avons à cœur, à leur exemple, de faire perdurer.



3 - avec deux anciens





Annexe à la Lettre éditoriale n°40 octobre 2025

Allocution de Pierre Moulié

Discours du président de l'Association du Souvenir des Cadets de la France libre pour le 84° anniversaire de la remise du fanion par le général de Gaulle

Cérémonie aux Invalides, 13 septembre 2025

Le 13 septembre 2021, l'ASCFL avait organisé ici-même aux Invalides une cérémonie pour le 80ème anniversaire de la remise par le général de Gaulle le 13 septembre 1941 de son fanion à l'Ecole des Cadets de la France libre, à Malvern, en Grande-Bretagne. Nombreux parmi vous étaient présents à cette manifestation

Cette année, nous célébrons en même temps le 80ème anniversaire de l'Armistice et de la libération de notre Pays. « Libération » est d'ailleurs le nom retenu pour la première promotion de l'Ecole Militaire des Cadets de la France Libre, formée à MALVERN en Grande-Bretagne. La cinquième et dernière promotion formée à RBBESFORD porte le nom de « 18 juin », montrant ainsi que l'Ecole a répondu au travers de ses cinq promotions à l'Appel du général de Gaulle le 18 juin 1940.

En nous réunissant aujourd'hui pour le 84ème anniversaire de la remise de son fanion à l'Ecole par le général de Gaulle, nous manifestons notre attachement et notre reconnaissance à nos anciens, nos pères qui ont combattu pour assurer notre liberté.

Aujourd'hui, en ce lieu symbolique, nous leur rendons hommage. Nous saluons leur mémoire, nous la faisons vivre, et nous rappelons à toutes les générations le sens de leur engagement. Les Cadets de la France libre étaient animés par le refus de la défaite, l'audace de la jeunesse, la volonté farouche de participer à la libération de leur pays.

Ce fanion, reçu des mains du général de Gaulle, fut bien plus qu'un simple emblème, il a accompagné les Cadets jusque dans les combats de la Libération. Par ce fanion, c'est une certaine idée de la France qui se perpétuait, fidèle à son histoire et à ses idéaux. Ce fanion est aujourd'hui au musée de l'Officier, au sein de l'Académie militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan

Mais revenons à l'origine :

Alors que le général de Gaulle doit présenter au Roi Georges VI en août 1940 les forces terrestres de la France Libre, il demande au LCL Magrin-Verneret (le célèbre Monclar) qui va présenter les troupes : « Où

sont les Cadets? » « Quels Cadets, mon général? » De Gaulle répond : « En Angleterre, les Cadets sont, comme autrefois chez nous, les élèves-officiers. Je veux présenter les nôtres à Sa Majesté ». « Mais nous n'en avons pas », rétorque Monclar!

En fait, les futurs Cadets de la France Libre ont en 1940 de 14 à 17 ans et campent à Brymbach dans le Pays de Galles, en attendant que s'ouvre pour eux, à la rentrée, le prytanée où ils pourront préparer le baccalauréat dans une ambiance militaire. C'est ce prytanée qui deviendra l'Ecole militaire des Cadets de la France libre en février 1941, ce que certains appelleront dès lors le « Saint-Cyr de la France Libre ».

A la différence de leurs futurs camarades de la promotion de l'ESM « Cadets de la France Libre », les Cadets n'ont pas fait le choix d'une carrière militaire. Ce sont les circonstances (le discours d'abandon du Maréchal Pétain du 17 juin 1940, plus tard, l'invasion de la zone libre en novembre 1942) qui justifieront les départs, vers Londres et le général de Gaulle, d'adolescents mineurs (la majorité alors est de 21 ans), avec l'accord ou non de leurs familles, en prenant tous les risques, en bravant l'inconnu, les distances, les océans... Leur parcours à lui-seul constitue le viatique permettant de s'inscrire dans le vrai choix des Armes pour libérer la Patrie. Leur engagement militaire au départ va jusqu'à la fin de la guerre plus trois mois. Si beaucoup rejoindront la vie civile en 1945, nombreux aussi sont ceux qui poursuivront les combats après 1945 en Indochine, en Corée, en Algérie et sur tous les théâtres d'opérations, s'inscrivant alors dans une véritable carrière d'officier

Leur parcours atypique pour rejoindre Londres et le général de Gaulle puis pour participer à la libération de la France, leur comportement au feu (57 sont « morts pour la Patrie » soit un quart des cinq promotions; 61 si l'on ajoute les stagiaires n'ayant pas terminé leur formation, 7 sont compagnons de la Libération) peuvent rendre fiers de leurs ainés les officiers de la Promotion de l'ESM « Cadets de la France Libre ». Mais les Cadets et leurs familles, celles de leurs instructeurs (dont la plupart étaient d'ailleurs issus de Saint-Cyr) peuvent être fiers de ceux qui portent aujourd'hui le témoignage de leurs ainés. En leur nom à tous, je remercie les saintcyriens de la Promotion « Cadets de la France Libre » du choix qu'ils ont fait en donnant ce nom à leur Promotion. Choix généreux qui ne concerna pas un individu (quelles que soient ses titres et qualités par ailleurs) mais une jeune collectivité humaine

> FONDATION DE LA FRANCE LIBRE



Association du souvenir des Cadets de la France Libre Annexe à la Lettre éditoriale n°40 octobre 2025 Allocution de Pierre Moulié

rassemblée par la volonté de se battre et de restaurer l'honneur de son Pays.

Oui, Promotion de l'ESM « Cadets de la France Libre » nous vous sommes reconnaissants de votre choix et nous savons aujourd'hui, qu'au-delà des seules familles de Cadets et de leurs instructeurs, d'autres portent collectivement l'honneur et les valeurs de leurs parents.

Je veux aujourd'hui aussi exprimer notre gratitude à toutes celles et tous ceux qui œuvrent au sein de notre association ou en dehors (Notamment l'Ordre de la Libération, les Fondations) pour entretenir cette mémoire, pour organiser ce moment de recueillement et de transmission. Je remercie les familles, les proches, les autorités présentes, et plus largement tous ceux qui sauront, j'en suis certain, faire vivre, demain encore, l'esprit des Cadets de la France libre.

Puissions-nous, en ces temps incertains, puiser dans leur exemple la force de croire en la France, et d'agir pour un monde plus juste, plus libre, plus fraternel.

Vive la mémoire des Cadets de la France libre ! Vive la France !

LCL ORSEM (H.) Pierre Moulié, président de l'ASCFL,

Les Chiffres

Promotions	Promus	Non promus
Libération	15	8+2
Bir-Hakeim	16	4
Fezzan-Tunisie	27	5
Corse et Savoie	33	1
18 juin	120	36
Total	211	54+2

Morts pour la France :

Libération	8	1+2
Bir-Hakeim	7	
Fezzan-Tunisie	9	2
Corse et Savoie	11	
18 juin	16	1
Total	51	6

Pour les puristes

MPLF	48	3+2
MS	3	1

Stagiaires

Sugui es				
	Identifiés	MPLF		
	30	2		

La qualification de stagiaire est affectée ici exclusivement à des officiers ayant suici un stage de perfectionnement aux finesses de l'infanterie à Ribbesford (essentiellement des Marins).

L'amicale des Cadets, dans le « Mémorial des Cadets » avait identifiés comme stagiaires 4 cadets morts pour la France qui avaient fait partie de l'histoire de l'école sans y être restés jusqu'au bout de leur scolarité. Il s'agit d'abord de Bouclet et Torres comptés ici comme élèves mais aussi de Bourgeois et Colcanap qui ont été présents à Rake-Manor mais ne sont jamais allés à Malvern. On les a donc associés ici à la promotion Libération (marqués+2). Pour d'autres élèves non promus Aspirants, (Hainaut, Digo), ils avaient été comptés pleinement comme membres de leurs promotions.

